

CONCOURS D'ENTRÉE – HARPE : 22, 23 ET 24 JUIN

CYCLE	ANNÉE	TITRE	COMPOSITEUR	ÉDITEUR
Cycle 1 (1 à 4 ans de pratique)	1ère	Little Waltz de grandjany	M. Grandjany	Carl Fischer
	2ème	Allegretto dans pièces classiques numéro 1		
	3ème	Nocturnes	M. Grandjany	
Cycle 2 (plus de 4 ans de pratique)	1ère	Pour Raphaele pour Harpe Celtique : un morceau au choix	S. Lancen	Leduc
	2ème	Siciliana pour Harpe Celtique : un morceau au choix	M. Grandjany	
	3ème	Quand tu me vois souffrir pour Harpe Celtique : un morceau au choix	F. Godefroy	
Cycle 3 (plus de 8 ans de pratique)		Adieu du ménestrel	J. Thomas	

Les morceaux sont classés par ordre de difficultés. Les élèves choisissent en fonction de leur parcours et de leur capacité. Il est important de se faire conseiller par un enseignant qualifié. Il n'y a pas d'obligation de jouer par cœur mais les photocopies sont interdites.

FORMATION MUSICALE

L'épreuve de Formation Musicale est obligatoire pour tous les élèves qui sont admissibles à un concours en Instrument, Chant Lyrique et Direction d'orchestre.

En cas de Cycle 3 validé dans un CRD ou CRR, il faut transmettre un certificat de validation à l'administration du conservatoire : crr-accueil@ville-tours.fr ou lors de l'inscription en ligne, les candidats concernés seront alors exemptés de l'épreuve.